

REPUBLIQUE FRANCAISE	
DEPARTEMENT DE LA SAVOIE	
Nombre de conseillers : 15	
En exercice : 13	
Présents : 12	
Votants : 12	
Pouvoirs : 0	
Pour 12	
Contre /	
Abstention /	
Date de convocation : 21/02/2023	
Date d'affichage : 06/03/2023	

MAIRIE DE PEISEY NANCROIX

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU  
CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-trois,  
Le vingt-sept février,

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de M. Guillaume VILLIBORD, Maire.

**Etaient présents :**

Mesdames Céline COMBAZ, Céline CROSSMAN, Maryse FAVRE, Stéphanie NOZ, Marie-Neige POCCARD-CHAPUIS

Messieurs Thierry ARSAC, Stéphane BLUM, Jean-Pierre GIACHINO, Romain GIACHINO, François POCCARD-MARION Benoît RICHERMOZ et Guillaume VILLIBORD.

**Absents-Excusés :**

Monsieur Bernard PRAIZELIN

Monsieur Thierry ARSAC a été élu secrétaire de séance.

**Délibération N°2023/02/011 : Demande de subvention pour l'extension du foyer nordique – Plan Montagne 2 – Diversification touristique des stations de montagne, Région Auvergne-Rhône-Alpes**

Monsieur le Maire explique au conseil municipal que la Commune de Peisey-Nancroix souhaite entreprendre des travaux d'extension et de réaménagement du foyer nordique de Pont Baudin afin d'adapter celui-ci aux besoins des Peiserots, des touristes et des employés pour la pratique touristique hivernale et estivale.

Ces travaux peuvent faire l'objet du versement d'une subvention de la part de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, dans le cadre du Plan Montagne 2 – Diversification touristique des stations de montagne.

Dépense	Montant HT
Foyer Nordique - Extension	403 704,00€

Le montant total des travaux envisagés en 2023 est estimé à **403 704,00 € HT**.

Le plan de financement de ces travaux est le suivant :

Région Auvergne-Rhône-Alpes Plan Montagne 2 : 161 481,60 € (40 %).

Auto-financement par le budget de la commune ou du domaine nordique : 242 222,40 € (60 %)

Monsieur le Maire sollicite donc le Conseil Municipal pour l'autoriser à déposer un dossier de demande de subvention auprès des services de la Région Auvergne-Rhône-Alpes dans le cadre du Plan Montagne 2 – Diversification touristique des stations de montagne pour une opération représentant un montant total de **403 704,00€ € HT**.

**Après exposé et en avoir délibéré,**

**le Conseil Municipal,**

- **APPROUVE** l'exposé de Monsieur le Maire,
- **SOLLICITE** l'aide financière la plus élevée possible auprès de la Région Auvergne-Rhône-Alpes,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à déposer un dossier de subvention au titre du Plan Montagne 2 – Diversification touristique des stations de montagne pour entreprendre des travaux pour l'extension du foyer nordique,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tout document se rapportant à la présente,

- **DEMANDE** l'autorisation de pouvoir démarrer les travaux avant d'obtenir une décision quant à l'octroi de la subvention et sans pour autant en perdre le bénéfice,
- **DONNE** tous pouvoirs à Monsieur le Maire pour effectuer toutes les démarches et signer les pièces s'y rapportant.

**AINSI FAIT ET DELIBERE AUX JOUR, MOIS ET AN QUE DESSUS.**

Pour Copie Conforme :

Le Maire,  
Guillaume VILLIBORD

